

Collège Officiers

Titulaires :

- Urrutia Thomas
- Ollier Jérôme



Élections CSE JIFMAR Offshore Services

Chers collègues,

Les élections professionnelles se tiendront du 2 novembre au 14 novembre prochain. Ce scrutin permettra de désigner nos représentants au Comité Social et Économique de notre entreprise.

Ce conseil élu pour 4 ans, se réunit de façon périodique afin de discuter et faire remonter les doléances des salariés à l'employeur. Il est également le lieu où les élus peuvent alerter l'employeur sur des dangers graves et imminents pouvant porter atteinte aux employés, à l'environnement ou à la santé financière de l'entreprise.

Ce scrutin sera l'occasion pour nous de poursuivre notre action et de porter la voix de l'ensemble des salariés sans distinction au sein du conseil.

- **Au sein de l'entreprise**, notre feuille de route se tient dans la continuité des efforts déjà engagés, tant au niveau rémunération (Négociations Annuelles Obligatoires, prise en compte de l'ancienneté, renégociation des primes, mise en place de l'intéressement...) qu'au niveau personnel (reconnaissance de la plus-value apportée par l'investissement des équipages, la possibilité de passer au système 1/1 en rotation, que le marin ne soit pas une variable d'ajustement via le respect des rotations, de la mise en disponibilité, l'arrêt du recours massif au rattrapage fonction, ...).

Outre notre bien-être immédiat, l'objectif de ces réclamations et revendications, réalistes et pragmatiques, est la fidélisation d'équipages formés et épanouis dans leurs fonctions pour, in fine, la satisfaction client et le développement harmonieux de la compagnie.

Nous souhaitons également poursuivre nos efforts dans l'amélioration des conditions de travail des marins, niveau HSE, trop de décalage entre la théorie et la pratique, nous poursuivrons notre travail d'alerte, et remonterons systématiquement la moindre mise en danger d'employés quels qu'ils soient.

Nous établirons un lien constant entre les marins et leurs représentants, via notamment l'instauration de délégués de bord volontaires remontant les doléances aux élus et que ces derniers soient acteurs de l'ordre du jour des CSE.

Nous effectuerons des comptes-rendus résumant les réunions et les actions en cours, communication via des meetings, utilisation de la boîte email dédiée aux demandes et revendications en amont des réunions CSE... L'éloignement entre les navires et l'alternance congés/embarquements ne doivent plus être un frein à la communication.

Nous souhaitons également clarifier et demander à la direction plus de visibilité sur l'expansion de l'entreprise, être sûrs que le fruit de notre travail ne s'évapore pas en faveur d'une minorité qui verrait son capital grossir au dépend des travailleurs.

- **Au niveau national et international**, outre sa feuille de route de mai 2023 où la FOMM-CGT entend lutter contre la *réforme du régime spécifique des marins*, leur *formation professionnelle* et le *dumping social* dans les ferries ainsi qu'aux EMR ,

La FOMM-CGT est activement mobilisée sur les points suivants :

- la *révision de la division 215* relative aux logements des marins sous la ligne de flottaison,
- La *grille salariale ADF* : après avoir enfin obtenu son rééquilibrage, il faut imposer désormais des NAO pour une revalorisation annuelle (à l'instar d'autres branches),
- La *Fusion des branches* programmée par le ministère du travail,
- La *réforme de l'assurance chômage* alors que nombre d'entre nous y ont recours, soit parce qu'ils sont en CDD soit lors des formations professionnelles,
- La réglementation sur les *drones maritimes* qui menace l'emploi des marins et la sécurité en mer,
- *ENIM* : outre les retraites, un travail sur l'entrée des organisations syndicales au conseil d'administration afin que l'on soit décisionnaire de nos pensions

Défendez-vous, rejoignez-nous !

[Jifmar.fomm.cgt@gmail.com](mailto:jifmar.fomm.cgt@gmail.com)

offcgtmarseille@gmail.com / Secrétaire FOMM-CGT-Marseille: Brice BUSSY